

**Liminaire des élus Force ouvrière : CAPL du 19 novembre 2012**

Monsieur le président,

En préambule, F.O.-DGFIP condamne la suppression de 2023 emplois pour 2013 qui traduit, malgré le discours gouvernemental, la poursuite d'une politique de réduction de l'emploi public mise en œuvre par la RGPP, prétendument abandonnée, F.O.-DGFIP exige ainsi l'arrêt de ces suppressions d'emplois dès maintenant.

L'annonce d'une démarche stratégique par le Directeur Général est l'occasion pour notre organisation de rappeler le caractère prioritaire des missions de la DGFIP, dans une période où le rôle de l'Etat et des collectivités territoriales devient plus qu'essentiel et s'accroît fortement. C'est pourquoi il exige le maintien et le renforcement de toutes les missions de la DGFIP qui doivent être assurées par des agents de la DGFIP.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour la CAP Locale d'élaboration de la liste d'aptitude 2013 au grade d'Inspecteur. Cette CAP est commune aux deux filières, mais cette année encore, chacune des filières a son propre taux de promouvables. Nous réaffirmons que le syndicat F.O.-DGFIP est pour la liste d'aptitude en tant que mode de recrutement au grade supérieur, en complément du concours interne et de l'examen professionnel. Elle permet de reconnaître les compétences de ceux qui sont sélectionnés parce qu'ils font preuve au quotidien, et des années durant, de qualités indéniables et remarquées.

Les élus F.O tiennent également à rappeler que la liste d'aptitude retenue à l'issue des discussions relève bien du seul choix de l'Administration : 4 candidats seulement sont retenus dans la catégorie des excellents alors qu'un certain nombre de dossiers remplissent tous les critères pour y être classés.

Le guide des travaux publié par la Direction Générale prévoit, (page 44) : « Afin de permettre aux CAPL de jouer pleinement leur rôle et de favoriser le dialogue social, la liste des agents classés « excellent » présentés par le directeur devra obligatoirement comporter un nombre d'agents inférieur au volume indicatif des potentialités de promotion affectées à la direction. »

Bien avant que les potentialités ne soient connues, vous aviez déjà fait paraître sur le site Ulysse local, la liste des agents proposés pour le département du Nord. Cela ne peut que créer le trouble auprès des élus et des agents.

Cette année encore, certains dossiers classés « excellent » par les chefs d'unité apparaissent sur la liste « très bons agents » ! De même, des agents sont classés dans « à revoir » alors que depuis des années, les appréciations et notations sont d'excellente facture...

Les collègues sont dévalorisés et démotivés. Leurs responsables d'unité se sentent désavoués par la hiérarchie supérieure et en difficulté vis à vis de leur personnel ! F.O.-DGFIP dénoncent la remise en cause inacceptable du plan pluriannuel de qualification, juste reconnaissance des efforts consentis par les personnels et de leur technicité.

Les élus FO-DGFIP de cette CAP locale exigent en outre une retranscription fidèle des débats de CAP dans les différents PV avant toute communication aux organisations syndicales en vue de leur approbation, sans aucune censure, et sans que ces PV ne soient apparentés à des rapports élaborés à charge contre les organisations syndicales ou certains élus, et ce avant toute transmission à la Direction Générale. Ils dénoncent fermement toute transmission aux agents des extraits de PV pas encore validés, qui s'analysent comme un abus de droit de la part de la Direction locale. Nous demandons donc le bannissement de ces pratiques.

Dans un dialogue social de façade, d'autres revendications de F.O.-DGFIP restent d'actualité :

- Accès automatique au 8ème échelon du grade d'AAP1 de la catégorie C ;
- Abrogation du jour de carence ;
- Augmentation des rémunérations et reconnaissance de la technicité;
- Défense du réseau territorial existant des postes et des services ;
- Maintien du Statut Général de la Fonction Publique et des statuts particuliers.

Face aux attaques incessantes contre leurs droits individuels et contre leurs missions, les personnels de La DGFIP doivent se faire entendre.

**F.O.-DGFIP** les appelle à se mobiliser et à participer massivement à la **grève du 27 novembre 2012** pour faire aboutir ces justes revendications en permettant d'établir le rapport de force nécessaire.